

## L'actualité **CFDT**

### **La CFDT s'opposera au report de l'âge de la retraite après 60 ans !**

Le débat sur la réforme des retraites promet d'être tendu. Si Xavier Darcos a prévenu qu'il faudra travailler plus, les syndicats refusent tout report de l'âge de la retraite après 60 ans. Cette décision, purement politique, pénaliserait surtout les salariés qui ont commencé à travailler jeunes ainsi que les femmes, explique Jean-Louis Malys, secrétaire national de la CFDT.

**La CFDT insiste notamment sur la nécessité de garantir un système de retraite par répartition solidaire pour les jeunes générations.**

Au cours de son intervention télévisée du 25 janvier, le président de la République a d'abord annoncé des décisions sur les retraites avant la fin de l'année, puis évoqué l'échéance du « courant de l'été ». Il sera, espérons-le, plus précis sur le calendrier de la réforme au cours du Sommet social du 15 février. La méthode comme le calendrier de cette réforme sont importants. Ils détermineront forcément l'ampleur et la qualité des mesures envisagées ainsi que l'attitude de la CFDT.

**Que les choses soient claires, la CFDT n'acceptera pas une réforme des retraites brutale aboutissant à sanctionner les salariés les plus modestes, ceux qui ont commencé à travailler tôt, ou à modifier les règles de calcul pour baisser arithmétiquement les pensions, notamment celles des fonctionnaires.**

Nos systèmes de retraite sont mal en point, c'est vrai. Ils sont aujourd'hui malades du chômage, des parcours chaotiques des salariés, qui affectent particulièrement les femmes, des taux d'emploi insuffisants chez les jeunes comme chez les plus âgés. Ils sont aussi affectés structurellement par les déséquilibres démographiques que tout le monde connaît : l'allongement de l'espérance de vie, qui est une bonne nouvelle, et l'arrivée à la retraite des "papy-boomers" qui est une évidence.

**Il est certain que la question des retraites sera largement débattue avec les militants CFDT dans les sections locales, départementales, régionales puis au congrès Confédéral de la CFDT qui se déroulera à Tours en juin prochain.**

*Pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et notamment les retraites, tous dans la rue le 23 mars*



### **PETITE ENFANCE : La CFDT appelle à une journée nationale de grève le 11 mars**

**La CFDT dénonce vigoureusement le projet de décret modifiant la réglementation de l'accueil collectif de la petite enfance.**

- Il aggrave les dépassements des capacités des établissements en autorisant l'accueil en surnombre qui passe de 10 à 20%,
- Il diminue le nombre de personnels qualifiés,
- Il ne permet plus aux directrices adjointes, en les incluant pour partie, dans l'effectif auprès des enfants, de se consacrer à leur rôle d'encadrement et de soutien des équipes.

**Pour la Fédération CFDT INTERCO, ces modifications envisagées sont dangereuses.** Elles portent atteinte aux conditions d'une bonne prise en compte des besoins fondamentaux des jeunes enfants et aux conditions de travail des agents. **Nous affirmons que lorsque les conditions de travail régressent, c'est la qualité de l'accueil qui en est affectée.**

**Personnel de la petite enfance, mobilisez-vous lors de la journée nationale d'action et de grève**

**Le jeudi 11 mars 2010**

**Manifestation sur Paris à 10h30, du Métro Glacière à Matignon (Métro Rue du Bac)**

**Rendez-vous CFDT Métro Glacière (rassemblement près de la pharmacie)**